

CMH

CPH

INPH

SNAM-HP

Paris, le 30 août 2010

"Les médecins et pharmaciens des hôpitaux soutiennent les actions de sauvegarde des retraites"

Les Intersyndicales de médecins et pharmaciens et odontologistes des hôpitaux publics soutiennent et participent au mouvement de mobilisation nationale le 7 septembre prochain pour sauvegarder les retraites pour tous les statuts médicaux temps pleins et temps partiels et attachés à l'hôpital.

Alors que le débat sur la réforme des retraites va débiter à l'Assemblée Nationale, nos organisations rappellent que l'âge de la retraite est de 65 ans pour la communauté médicale hospitalière. Elles rappellent que la réforme de l'IRCANTEC visant à assurer sa pérennité n'a pas été compensée par l'élargissement de l'assiette de cotisation à l'ensemble des primes.

Le niveau des pensions servies, qui atteint au mieux 55%, reste notablement insuffisant. Pour les universitaires, les modalités plafonnées de cotisations pour la part hospitalière pénalisent lourdement les praticiens.

Les Intersyndicales représentant la communauté médicale hospitalière exigent l'ouverture de négociations réelles, prenant en compte les diverses conditions d'exercice et les pénibilités en lien avec l'objectif d'un véritable projet de carrière à l'hôpital. Elles appellent les médecins et pharmaciens, et les odontologistes hospitaliers à l'union et à exprimer très fortement leur désaccord avec des mesures qui participeraient à la remise en cause des conditions de valorisation des pensions de retraite des praticiens.

Dr F. AUBART Dr P. FARAGGI Dr R. BOCHER Dr R. RYMER
Président CMH Président CPH Présidente INPH Président SNAM